



Commission Sportive

Le Rheu, le 18 novembre 2020

Mesdames et Messieurs les correspondants de club

Comme vous devez le savoir, le gouvernement a annoncé dernièrement que les salles de sports ne rouvriraient pas avant le 20 janvier 2021. Cela nous a amené, lors de la CSR qui a eu lieu samedi dernier, à prendre certaines décisions.

La coupe départementale et les championnats départementaux vétérans étaient prévus les 16 et 17 janvier 2021. Il ne sera pas possible de les disputer à cette date. Compte tenu des délais par rapport au championnat de Bretagne prévu les 20 et 21 février 2021, il serait possible de disputer les championnats départementaux au plus tard les 23 et 24 janvier 2021. Même si les salles rouvraient le 20 janvier, il nous a paru difficile de demander aux joueuses et aux joueurs qui n'auront pas pu s'entraîner pendant pratiquement 3 mois de disputer une compétition 3 jours après la reprise.

Nous avons donc décidé de supprimer la coupe départementale et les championnats départementaux vétérans pour cette saison.

Nous avons mis en place de nouveaux critères de qualification à la coupe régionale et aux championnats de Bretagne vétérans.

Les joueuses et joueurs souhaitant participer au championnat de Bretagne devront s'inscrire au championnat départemental, même si celui n'a pas lieu. Les qualifications se feront en tenant compte du classement individuel des joueuses et des joueurs inscrits. Le classement à prendre en compte sera celui de la situation mensuelle du mois de novembre.

Dans un souci d'équité sportive, les quotas de qualifiés par comité seront les mêmes que la saison dernière.

Le règlement de ces 2 compétitions, que vous trouverez en annexe, a été modifié en conséquence. Bien entendu, du moins je l'espère, ces règlements ne s'appliqueront que pour cette saison.

Concernant la reprise du championnat par équipe, il paraît évident qu'elle ne pourra pas avoir lieu le week-end du 23 et 24 janvier comme prévu. Néanmoins, nous préférons attendre des nouvelles de la CSF avant de modifier à nouveau le calendrier. En effet, à cause des brûlages, il paraît préférable de suivre le calendrier du championnat national, notamment par rapport à la numérotation des journées.

Nous ne sommes pas sûrs d'avoir rapidement des nouvelles de la Fédération car, à la suite des élections de dimanche dernier une nouvelle CSF doit se mettre en place ; mais, en tout état de cause, nous prendrons des décisions lors de la prochaine réunion de la CSR qui doit avoir lieu le 19 décembre prochain.

En espérant que tous ces contretemps n'aient pas trop de conséquences néfastes pour notre sport, je vous souhaite, à toutes et à tous, bon courage pour traverser cette période difficile.

Le Président de la commission sportive régionale

Michel KERISIT